

Réunion des formateurs du 18/10/22

Le Président Yves a remercié les formateurs d'être venus, malgré la grève des transports. Seulement 10 formateurs ont pu participer à la réunion. Le Vice Président Jean-Pierre a demandé aux formateurs de faire le point sur :

- Le fonctionnement des ateliers.

Il a été indiqué que Jean-François Ansalmo ne souhaitait plus être considéré comme formateur. Jean-Pierre va actualiser le fichier des formateurs actifs et le transmettra à tous. S'agissant des apprenants, il indique que le fichier comprend les anciens à jour de leur cotisation au 1er septembre et les nouveaux entrants.

A l'atelier Bausset, le plus fréquenté, il y a eu 14 apprenants et 4 formateurs. Les personnes semblent de plus en plus intéressées par les séances du vendredi dans la salle paroissiale. Dans cette salle, il faut cependant résoudre le problème de l'accès au WI FI.

A l'atelier Jean Nicot une dizaine de personnes sont présentes et 3 ou 4 formateurs.

A l'atelier Peignot, Anny indique que 4 sont formellement inscrits et que 2 devraient le faire bientôt.

A l'atelier Moulins des Lapins, les personnes reviennent progressivement.

A l'atelier Orteaux Alain précise que 4 nouveaux se sont inscrits et 2 le seront peut être plus tard.

Jean-Pierre indique avoir recensé au total 53 adhérents et 12 bénévoles par semaine.

Pour les vacances, chaque atelier fixe les dates de fonctionnement. Il faut transmettre à Michel les dates qu'il mettra sur le site Ramage.

- Le lancement des cours par petits groupes.

Michel et Bruno ont proposé 13 sujets. La liste a été envoyée par Jean-Pierre aux apprenants. Il y a eu 16 à 17 réponses. Les premiers cours seront effectués par Michel sur le thème « Bien utiliser son ordinateur sous windows ». Sont fixées les dates suivantes des 3 séances en novembre les **7/11 14/11 21/11** et celles du thème Traitement de texte les **28/11 5/12 12/12**.

- Informations diverses.

Genevieve indique qu'elle a participé à une réunion de L'Union des Institutions Sociales(UIS) à la Mairie du 7eme sur le fonctionnement et l'organigramme du service d'action sociale de la Mairie de Paris relayé par un service à la Mairie du 7ème. Celui-ci est, en effet, chargé de verser aux demandeurs dans le 7ème les diverses prestations sociales.

Concernant les actions de Ramage pour répondre aux besoins des seniors en formation numérique la responsable du service a demandé de leur fournir des Flyers explicitant nos actions.

Les exemplaires doivent être envoyés ou apportés à : EPS7 Mairie du 7ème Service des prestations Porte D au Rdc A l'attention de Mme Laurence HOENN (tel 01 87 76 20 77).

Genevieve a indiqué qu'il était effectivement possible de leur donner des exemplaires pour les mettre à disposition des seniors.

Les prochaines réunions des formateurs sont fixées aux **15/11/2022 ; 29/11/2022 ; 13/12/2022 ; 10/01/2023**

La séance est levée à 11H30